

Numéro 14 : Février 2008

*Chers Amis,*

*L'année 2007 a été marquée par des travaux de grande qualité. Elle s'est terminée dans les Fonts baptismaux avec l'accrochage du tableau « Jésus et les enfants » et la restauration des boiseries par l'ébéniste Jean Philippe Gorka.*

*La nouvelle année a commencé avec la descente des 3 cloches oubliées sur la tour Nord. Elles sont désormais exposées, à l'abri, dans le baptistère. A cette occasion, il convient de remercier de leurs concours le service « Prestations » de la ville ainsi que les Services Techniques Municipaux.*

*Durant tout le mois de janvier, la chapelle Jeanne d'Arc a vu s'affairer une équipe de peintres. Après la restauration des boiseries en 2006, le conseil d'administration a décidé d'en refaire les peintures. Nous pouvons tous admirer le magnifique et minutieux travail réalisé par l'entreprise de Marc Rigaux à Courdemanges et par Brigitte Landis, décoratrice à Châlons.*

*Cela nous fait maintenant deux chapelles entièrement restaurées.*

*En période de campagne électorale municipale, nous avons adressé un courrier aux candidats pour leur permettre de nous préciser leur position en ce qui concerne la réhabilitation de notre merveilleux édifice. Monsieur Jean-Pierre Bouquet a déjà répondu en nous apportant toutes les assurances que nous souhaitions. Nous attendons la réponse des autres prétendants à la mairie.*

*Nous nous penchons maintenant sur le dossier de la chapelle du Crucifix. Certainement la plus malade de notre collégiale, elle a vu durant plusieurs années l'eau de pluie ruisseler sur ses boiseries classées. L'association a stoppé cette catastrophe, qui n'avait rien de naturelle, en avril 2007.*

*Le 18 janvier dernier, nous apprenions que l'Etat ne pouvait subventionner cette année la restauration capitale d'un mobilier classé au titre des monuments historiques, cette défection entraînant nécessairement celles du Conseil général et du Conseil régional. Depuis, nous avons noué des contacts avec les responsables patrimoniaux de la région, à l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA) notamment, et surtout avec le Conservateur régional des monuments historiques (DRAC) qui nous a fait l'honneur de sa visite le 19 février dernier. En présence de Mme Anny Liébart, Adjointe à la culture, nous lui avons fait visiter l'église afin de lui présenter le travail effectué depuis la création de notre association. Visiblement séduit par le résultat, il s'est dit attentif à l'état présent de la collégiale tout en nous rappelant la situation extrêmement difficile des crédits patrimoniaux pour 2008. Mais il est impensable de laisser la chapelle du Crucifix poursuivre sa lente agonie. Nous sommes placés devant un problème de financement, le devis pour sa restauration se montant à plus de 60.000 €. Aussi nous faut-il envisager d'autres solutions. La DRAC nous ayant donné l'autorisation d'engager les travaux, nous pensons lancer une souscription dans le pays vitryat : « Sauvons la chapelle du Crucifix ». Particulièrement avantageuse, la loi en faveur du mécénat culturel du 1<sup>er</sup> août 2003 offre une réduction d'impôt de 66% sur un don : ainsi, sur 100 € versés par un particulier, cela ne lui coûtera en réalité que 34 euros. Chaque don sera indispensable pour financer la restauration !*

*Ce sera la grande question de notre prochaine assemblée générale du 31 mars à laquelle vous êtes tous conviés : les **217 membres** que comptent notre association aujourd'hui. Nous continuerons encore à progresser, et tous ensemble !*

*A bientôt donc et, en attendant, je vous prie d'accepter mes cordiales salutations.*

*Yves Baudin*

NB : N'oubliez pas notre concert « Trompette et Orgue » en la collégiale le dimanche 6 avril 2008 à 17h30



## Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame

Numéro 15 : Mai 2008

Chers Amis,

Notre dernière Assemblée Générale, en présence de Mme Anna Réolon, adjointe à la culture, fut remarquable par la mobilisation des adhérents.

118 membres, présents ou représentés, ont approuvé l'activité de l'année écoulée : participation qui a surpris et démontré, s'il en était besoin, votre attachement à notre collégiale.

Lors de cette réunion, nous avons ouvert la souscription qui permettra de financer la restauration de la « chapelle du Crucifix ». A ce jour nous ne pouvons plus reculer : le 30 avril dernier le tableau, l'autel et le retable sont partis quelques mois à Vesoul pour une « cure de jouvence ». Les soubassements étaient en état de décomposition tellement avancé que nous avons risqué le « basculement » de l'ensemble. De l'avis du restaurateur : « Il était temps » ! Lui-même surpris que cela ne se soit pas déjà produit. Nous avons reçu des souscriptions et nous remercions une nouvelle fois l'artiste Jean Harat de nous avoir réalisé un dessin inédit représentant cette chapelle, qui sera offert pour tout don de 100 € ou plus. Cette gravure constituera, nous en sommes persuadés, une œuvre de collection. Un bulletin de souscription est joint à cette lettre pour vous et vos amis, qui sont aussi nos amis. Les fidèles, ou visiteurs, de la collégiale admirant la restauration de la chapelle

*Jeanne d'Arc, ainsi que les lettres de satisfaction reçues accompagnant vos pouvoirs, nous encouragent fortement à poursuivre cette tâche.*

Siège social : Hôtel de Ville – B.P. 420 – 51308 Vitry-le-François cedex  
[www.amisdelacollegiale.free.fr](http://www.amisdelacollegiale.free.fr)

Correspondance : 4, rue du Perthois - 51300 Norrois  
courriel : [amisdelacollegiale@laposte.net](mailto:amisdelacollegiale@laposte.net)

*C'est pourquoi il nous est possible de prédire qu'au début de l'année prochaine, la chapelle du Crucifix réinstallée, chacun d'entre vous manifesterà à nouveau son émerveillement et sa fierté d'y avoir participé...*

*La cotisation 2008 a été maintenue au niveau des années précédentes. Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a reconduit pour la nouvelle année les membres du bureau sortant, en désignant Yvon Didon en remplacement du regretté docteur Jean Bernard.*

*Le dimanche suivant, nous avons organisé un concert « Trompette et Orgue ». Pascal Ansel, trompettiste, et Gérard Goudet à l'orgue nous ont exécutés des œuvres magnifiques permettant de mettre en valeur la sonorité unique de notre orgue baroque. La satisfaction chaleureuse du public, malgré l'ambiance hivernale qui subsistait encore dans l'église, (que les artistes du haut de la tribune n'ont absolument pas démentie), nous a permis d'entendre un « bis » splendide, non prévu au programme, tout en nuance et sensibilité : « Una furtiva lacrima », aria de l'Elixir d'amour de Gaetano Donizetti. Toute notre profonde gratitude aux artistes, sans oublier Madeleine Ledoux, titulaire des orgues, qui s'est proposée de les accueillir et de les familiariser avec l'instrument.*

*Une préoccupation : il nous manque des volontaires pour assurer les permanences estivales à la collégiale. Faites-nous savoir rapidement quelle(s) demi-journée(s) vous pourriez nous consacrer car il est impensable de supprimer cette action d'accueil des visiteurs.*

*Tous ensemble nous ferons encore et toujours mieux et, en vous remerciant de votre confiance, nous vous assurons de notre totale disponibilité.*

*Yves Baudin*



## Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame

Numéro 16 : Août 2008

Chers Amis,

Fin juillet, nous avons eu le plaisir de recevoir en notre collégiale l'Architecte des Bâtiments de France, monsieur Raphaël Gastebois, successeur de monsieur Ducastelle. La visite de l'église nous a permis de constater les détériorations de l'édifice : il convient d'établir un « état sanitaire » du bâtiment afin de mieux évaluer les priorités tant sur l'immobilier que sur le mobilier. Monsieur Gastebois doit faire un compte-rendu de son passage qui sera adressé à toutes les personnes responsables et concernées par l'amélioration de notre Patrimoine vitryat.

Concernant la restauration de la « chapelle du Crucifix », Raphaël Gastebois confirme les bienfaits d'un enduit mural à la chaux conseillé par M. Gérard lors de la dépose du retable. Au cours de notre prochain conseil d'administration, nous étudierons les moyens à mettre en œuvre pour suivre ces conseils, notre collégiale exigeant « la perfection ». Nous nous devons d'être au plus haut niveau de qualité dans les travaux que nous entreprenons. Pour nous aider, des bons de souscription sont à votre disposition à la chapelle ou sur notre site Internet.

Le succès de la visite de Saint-Dizier l'an passé, nous a incités à poursuivre la découverte de notre région : Bar-le-Duc ! Vous trouverez, joint à cette lettre, le bon

*d'inscription à cette journée du 26 septembre et le programme établi avec l'Office du Tourisme du Barrois. Cette activité sera faite en collaboration avec la*

Siège social : Hôtel de Ville – B.P. 420 – 51308 Vitry-le-François cedex  
[www.amisdelacllegiale.free.fr](http://www.amisdelacllegiale.free.fr)

Correspondance : 4, rue du Perthois - 51300 Norrois  
courriel : [amisdelacllegiale@laposte.net](mailto:amisdelacllegiale@laposte.net)

*société « Sciences & Arts » de Vitry-le-François, de nombreux adhérents étant communs aux deux associations.*

*Une petite inquiétude que nous espérons infondée. Fin août, nous ne sommes que...80 adhérents à jour de leur cotisation. Pour être reconnue d' « Utilité Publique », l'association doit impérativement confirmer, et ce durant 3 ans consécutifs, tous les critères exigés pour la présentation du dossier. Dans le cas, impossible à envisager, où nous ne serions pas 200 membres à la fin de l'année, nous nous retrouverions au point de départ. Alors que dans le cas contraire, il ne nous resterait plus qu'une seule année pour confirmer.*

*Les amis ayant effectué un versement cette année trouveront leur reçu fiscal dans ce courrier. Nous nous permettons de joindre également un bulletin d'adhésion à l'attention de ceux qui n'ont pu encore cotiser, en les remerciant de régulariser dès que possible. Nous ne pouvons rien sans vous...*

*Cette année, les « Eglises accueillantes » ont permis de faire découvrir notre collégiale, et sa richesse artistique, à 35 visiteurs. Ces visites sont toujours une occasion de dialogue et d'accueillir de nouveaux adhérents. Notre prochain rendez-vous sera aux « Journées du Patrimoine » le 21 septembre.*

*Notre attachement à cette église exceptionnelle reste indéfectible, et nous ferons tout pour en poursuivre son embellissement.*



*Je vous adresse mes salutations dévouées.*

*Yves Baudin*

Numéro 17 : Novembre 2008

Chers Amis,

L'année s'achève une nouvelle fois avec le départ d'un ami, le Docteur Jean Muller, qui s'est éteint le mois dernier. Membre de l'équipe des fondateurs de notre association, à laquelle il a largement prodigué ses conseils, Jean Muller fut élu au bureau dès l'origine et assistait assidûment à nos réunions. Artiste peintre, mélomane, érudit, connaissant parfaitement le patrimoine vitryat, il participa activement à la rédaction et à la conception de notre guide de visite. Polyvalent et calme, notre ami Jean laisse un vide. Nous renouvelons à son épouse, ainsi qu'à ses enfants, l'expression de nos sincères et cordiales condoléances.

En 2008, nous avons respecté nos engagements et réalisé l'ensemble des projets annoncés lors de notre assemblée générale. La chapelle du Crucifix est en cours de restauration et nos demandes de subventions semblent prendre un tour favorable, grâce notamment au soutien apporté ces derniers jours par le ministère de la Culture (DRAC Champagne-Ardenne). Seul le nouveau mécène sollicité reporte sa décision à l'année prochaine. Suite aux conseils du restaurateur et de l'architecte des bâtiments de France, le choix a été fait de réaliser un badigeon à la chaux sur la pierre de la chapelle. Afin que celle-ci soit complètement rénovée, la toile figurant « Abraham chassant Agar » a elle aussi été restaurée, ainsi que son cadre. L'ensemble devrait être réinstallé avant la Semaine Sainte 2009 (semaine du 6 avril).

*La chapelle Jeanne d'Arc, achevée au cours du premier trimestre, suscite l'admiration de tous.*

*La restauration des vitraux, menée en partenariat avec la municipalité, se termine et la pose de leurs grillages de protection est en cours.*

*Avec «Abraham chassant Agar», une autre restauration non envisagée initialement a été faite, celle du tableau de «Saint-Crépin et Saint-Crépinien», accroché dans le déambulatoire Nord. Tous deux ont repris des couleurs.*

*Mais il a également fallu faire face à un imprévu avec la découverte d'un écoulement d'eau pluviale au-dessus des orgues, dans le transept Nord. Cette fuite a été immédiatement endiguée.*

*Après la visite de la ville de Saint-Dizier en 2007, nous vous avons proposé la découverte de Bar-le-Duc : trente d'entre vous ont été émerveillés par la richesse du patrimoine de cette «ville d'art et d'histoire». Nous envisageons déjà pour l'année prochaine vous proposer la visite de Joinville, de son auditoire, ainsi que du Château du Grand-Jardin restauré. Vous en serez tenus informés.*

*Les membres du conseil d'administration, et moi-même, vous adressons nos meilleurs vœux de bonne année 2009, et vous souhaitons de passer un Joyeux Noël en famille. Croyez, chers Amis, en mes cordiales et dévouées salutations.*

*Yves Baudin*

**N.B.** : Les adhérents n'ayant pas acquitté leur **cotisation 2008** trouveront un bulletin d'adhésion joint pour leur permettre de régulariser la situation. L'objectif de 200 adhérents, nécessaire une seconde année consécutive pour obtenir la reconnaissance nationale d'utilité publique, n'est pas encore atteint. Merci par avance de votre soutien.

*Chers Amis,*

*Lundi 5 janvier 2009, 9h30. Les portes du transept Nord, rue Dominé de Verzet, s'ouvrent pour laisser passer l'échafaudage et le matériel nécessaire au peintre qui commence la restauration de la « chapelle du Crucifix ». C'est le départ de la remise en état de cette chapelle classée qui va durer un trimestre selon le calendrier suivant :*

- janvier, brossage des pierres et badigeon à la chaux pour l'assainissement*
- à la suite, rénovation du sol par les services techniques municipaux*
- remontage par l'ébéniste des lambris et du confessionnal restaurés (février)*
- autel et retable réinstallés par l'entreprise **CRRCOA** de Vesoul (mars)*

*Début d'année en « feux d'artifice » pour notre merveilleuse collégiale qui aura vu se réunir à nouveau, à l'occasion de cette intervention, les instances responsables de ce bâtiment classé : Etat, Municipalité et Conseil général, ce dernier nous annonçant sa participation financière après ses délibérations budgétaires de la mi-janvier.*

*Notre Assemblée générale se tiendra le lundi 30 mars à 17h00. Vous pouvez noter cette date dans votre agenda ; la présence de chacun des amis est importante à ce rendez-vous annuel essentiel dans la vie de notre association qui compte aujourd'hui 218 membres à jour de leur cotisation.*

*Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 14 novembre dernier, a décidé de faire appel à un cabinet d'experts-comptables agréé afin de présenter des bilans financiers conformes au plan comptable légal. Notre marche vers la demande de reconnaissance d'Utilité publique se poursuit. Nous ne doutons pas un instant que nous serons aussi nombreux à la fin de cette année, aussi les membres du bureau vont-ils préparer dès à présent le dossier qui sera adressé au ministère de l'Intérieur l'année prochaine.*

*Prudemment, nous attendons les dernières factures des entreprises travaillant dans la collégiale. Nous ferons ensuite le point des finances, avant de décider d'autres chantiers. Cela se fera probablement dans la période précédant l'Assemblée générale. Nous aurons alors toutes les informations permettant de décider des prochaines actions. Une raison supplémentaire pour que vous y participiez.*

*Une autre date à retenir dès à présent, celle du dimanche 17 mai à 17h30. Ce sera notre concert de printemps vous proposant cette année une chorale slave « Slovensko Delavsko Drustvo »: chœur d'hommes, pour partie, et chœur mixte. Là encore, il faut remplir la collégiale...*

*Dans l'attente de tous ces évènements, nous vous adressons nos sentiments les meilleurs.*

*Yves Baudin*

*Chers Amis,*

*Votre implication dans l'association et votre motivation pour participer aux rénovations de la collégiale se sont manifestées lors de notre dernière Assemblée Générale par l'envoi d'une quantité très importante de pouvoirs qui furent distribués aux membres présents, tout aussi nombreux. La presse s'en est fait l'écho dès le lendemain et, grâce à vous, ce fut une belle réussite.*

*Vous trouverez avec cette lettre, le rapport moral, le bilan financier ainsi que le procès-verbal de la réunion, afin que ceux qui se trouvaient dans l'impossibilité d'y assister en soient informés.*

*J'ai une permission à demander à ceux qui ont une adresse Internet : celle de nous permettre de leur faire parvenir les prochains documents sur leur courriel. Le but étant de réaliser des économies d'envoi, que ceux qui acceptent ce mode de réception nous envoient un message sur notre «boîte»: [amisdelacollegiale@laposte.net](mailto:amisdelacollegiale@laposte.net)*

*Nous enregistrerons, alors, leurs adresses sur une liste de diffusion.*

*Le retable et l'autel de la «chapelle du Crucifix» sont maintenant remontés. Restauration splendide, admirée de tous. Il nous faut continuer...*

*Nous repartons pour une nouvelle année avec d'autres projets, la collégiale ne nous accordant pas un instant de répit. Des rendez-vous sont prévus, des devis sont attendus afin de poursuivre l'entretien du bâtiment.*



*En attendant, je vous prie de croire, chers amis, en ma totale disponibilité et vous adresse mes cordiales amitiés.*

*Yves Baudin*

*Chers Amis,*

*Le retable et l'autel de la «chapelle du Crucifix» sont maintenant remontés. Restauration splendide, admirée de tous, qui fut inaugurée à la fin du mois de mai en présence de Monsieur le Maire et de nombreuses personnalités. Ce fut l'occasion de constater la satisfaction générale sur les lieux de cette réussite et nous vous transmettons les encouragements et les vœux reçus pour que nous perdurions dans nos actions. Le verre de l'amitié qui suivit en mairie fut des plus chaleureux.*

*La rénovation des vitraux est terminée, y compris le vitrail occidental du transept Nord, non prévu au départ. Il en allait de la protection de l'orgue contre la pluie. Ces travaux se montent à 22.000€.*

*Le Grand Orgue est en cours de « relevage ». Cela sera terminé début septembre après deux mois et demi de nettoyage et de réglages plus que nécessaires. Vingt pour cent du financement est le fruit des fonds dédiés de l'association « Renaissance des Orgues de Vitry » lors de sa dissolution. Le devis est de 26.000€.*

*Nous annonçons lors de la dernière assemblée générale la fin de la restauration de la toiture de l'ensemble de l'édifice. C'est chose faite : la commande est passée sur la*

base d'un budget de 65.000€. Cela devrait être terminé pour l'hiver. Avec les travaux du parvis, pris en charge par la municipalité et prévus pour la fin de l'année, nous envisageons de réaménager la zone accueil et d'affichage de l'église en concertation, bien sûr, avec la paroisse.

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2009 seront atteints.

Pourtant, il faut encore aller plus loin. Une bienfaitrice, déjà connue pour sa générosité, s'est à nouveau manifestée par un don substantiel destiné à la restauration du tableau de « La dispute du Saint-Sacrement » de Bertholet Flémalle, placé dans la chapelle Jeanne d'Arc. La demande d'autorisation indispensable pour nous permettre d'intervenir sur cette œuvre classée a été adressée à la **D.R.A.C.** de Châlons-en-Champagne. Vous remarquerez qu'il n'est plus possible d'arrêter notre action, vous nous demandez d'aller encore plus vite... Et, dans ces conditions, ce sera toujours avec plaisir.

Notez sur vos agendas la date du 7 octobre, jour où nous vous proposons de découvrir Joinville, en compagnie de nos amis de la société des Sciences et Art de Vitry. Retournez le coupon-réponse joint dès que possible.

Comme chaque année cette missive accompagne le reçu fiscal des adhérents à jour de leur cotisation et se rappelle aux autres par un bulletin d'adhésion. Mais vous pouvez aussi (et encore) mobiliser votre entourage et le convaincre de nous rejoindre. Ce n'est pas seulement Vitry qui est concerné par notre merveilleuse collégiale, mais tout le pays vitryat. Comme vous le savez, il faut que l'association compte plus de 200 membres, encore cette année. Mais il n'y a aucune limite supérieure !

*Avec cet espoir, je vous adresse, chers amis, mes cordiales et sincères amitiés.*

*Yves Baudin*

# Lettre aux amis de la collégiale Notre - Dame

Numéro 21 : Décembre 2009

Chers Amis,

Depuis notre dernière lettre, la restauration du Grand Orgue est terminée, à la grande satisfaction de notre Organiste titulaire, de Marcel et de la nôtre, bien sûr, la facture n'ayant pas dépassé le devis.

Rappelez-vous : nous annonçons aussi la restauration de la toiture. Elle a commencé début octobre, sans surprises à ce jour. L'entreprise doit intervenir à plein temps à la mi-décembre pour pratiquement deux mois de travail. La couverture, élément important de l'édifice, ne devrait plus poser problème.

Une autre bonne nouvelle a été la réception fin octobre de l'arrêté de la DRAC Champagne-Ardenne accordant une subvention de 50% pour la restauration du tableau de la « Dispute du Saint-Sacrement » placé chapelle Jeanne d'Arc. Grâce au don généreux de notre bienfaitrice francilienne, nous avons le financement pour entreprendre la remise en état de ce chef-d'oeuvre, pourtant non prévue dans les projets de cette année. Aussitôt, l'ordre de service a été transmis à CEJIEL de La Rivière-de-Corps, atelier adjudicataire de cette restauration. Ce dernier viendra déposer l'œuvre début décembre.

Quant au sol de l'église, les Services Techniques Municipaux nous ont assurés que la pose du dallage, approvisionné en début d'année par votre association, sera réalisée pour Noël.

Enfin, l'appel d'offre pour la réfection du parvis est en cours. Ce sera le « cadeau » de la municipalité (que tous les vitryats attendent) pour le début de l'année 2010. Nous envisageons d'accompagner ces travaux en proposant à la ville et à la paroisse un réaménagement du sas et de l'espace affichage.

La visite de la ville de Joinville, en association avec « Sciences et Art », a émerveillé les participants par la richesse du patrimoine et l'accueil chaleureux qui nous fut réservé par la municipalité. Nous remercions une fois encore Monsieur le Maire de Joinville, ainsi que ses collaborateurs, de nous avoir ouvert sa Mairie et présenté l'exposition sur Jean de Joinville, moments de convivialité inoubliables et appréciés de tous. Journée sans « fausse note » : visites du château et de la ville commentées par deux personnes d'une grande compétence avec une mi-temps déjeuner au « Soleil d'Or » irréprochable.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël en famille. Ils vous adressent également leurs meilleurs vœux de bonne année, et surtout une parfaite santé à tous.

Je vous prie d'accepter, chers Amis, mes salutations dévouées.

Yves Baudin

**N.B.** : Les adhérents n'ayant pas encore acquitté leur **cotisation 2009** trouveront un bulletin d'adhésion joint à cette lettre afin de leur permettre de régulariser la situation. Nous avons **encore** et **toujours** besoin de votre participation dans le but de poursuivre l'embellissement de **notre** collégiale. Nous ne serons jamais trop nombreux pour accomplir cette impressionnante tâche. Merci de votre soutien renouvelé.

# Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame

Numéro 22 : Juin 2010

Mes chers Amis,

Vous avez reçu l'ensemble des documents concernant notre dernière Assemblée générale : le bilan, les choix, les projets.

Le marché de l'étude de l'état sanitaire de l'édifice a été passé avec l'Architecte en chef des Monuments historiques pour un montant de 55.000 €. L'analyse du bâtiment devrait commencer début juillet.

La toiture de la collégiale sera complètement rénovée après les vacances par la reprise totale de la couverture de l'abside. Ces travaux supplémentaires d'un coût de 32.000 € nous ont obtenu une subvention exceptionnelle de la municipalité d'un montant de 7.000 €.

Les travaux du parvis, avec la restauration des portes monumentales, ont commencé le mois dernier. Ce cadeau de la municipalité, tant désiré de tous, devrait durer six mois. Les photos de sorties de mariages ou de communions solennelles, partant dans toute la France, redoreront l'image de notre collégiale auprès de tous nos visiteurs.

Le 1<sup>er</sup> juin dernier a eu lieu l'inauguration de la restauration du tableau de la *Dispute du Saint-Sacrement* placé chapelle Jeanne d'Arc. Tableau commandé par Hiérosme Morel, Prieur des Grands Augustins à Paris, né à Vitry en 1619, dans le contexte de la contre-réforme. Il en a fait don à la fabrique de Notre-Dame de Vitry en 1695. Le peintre, Berthollet Flémalle (1614-1675), a réalisé une œuvre apologétique en mettant en avant tous les dogmes catholiques de Foi en la Présence réelle dans le Saint Sacrement, récusés par le culte protestant.

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir à cette occasion Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Directeur régional des Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne, Monsieur le Maire de Vitry-le-François, Madame le Maire adjoint à la Culture, de nombreux élus et cela malgré leurs agendas remplis. Monsieur le Député et Monsieur le Président du Conseil régional se sont fait représenter. Nous renouvelons à tous nos remerciements pour cette reconnaissance des activités et des résultats de votre association.

Encore merci à Jean-Pierre Bouquet et à son équipe municipale pour leur confiance manifestée à notre égard et pour leur participation dans nos projets concernant l'état sanitaire, les travaux sur la toiture de l'abside et la restauration de la chapelle St Jérôme.

Enfin, notre découverte annuelle sera cette année le jeudi 7 octobre pour nous rendre à Langres, en compagnie de nos amis de la *Société des Sciences et Arts*.

Je vous prie de croire, mes chers Amis, en mon amicale salutation.

Yves BAUDIN

N.B. : 1- Les adhérents ayant acquitté leur cotisation 2010 trouveront leur reçu fiscal joint à cette lettre. Pour les autres, un bulletin d'adhésion leur permettra de renouveler leur participation. Nous ne serons jamais assez nombreux pour accomplir notre mission. Aidez-nous à mobiliser de nouveaux membres.

2- Les permanences d'accueil des visiteurs cet été sont suspendues afin de ne pas encombrer l'entrée de l'église qui se fait par la rue Dominé de Verzet.

## Lettre aux Amis n° 23 - Novembre 2010

Chers Amis,

Depuis le lundi 11 octobre, notre association est dirigée par un nouveau président, Gérard Fuss, qu'il nous faut tous remercier de son engagement. Nombreux sont ceux, parmi les membres du conseil, qui m'ont entendu plaider pour un renouvellement fréquent de la direction. Ce changement de président, synonyme de nouvelles méthodes et de nouvelles idées, marque une étape dans l'histoire de notre jeune association. Gérard Fuss sait déjà qu'il peut compter sur l'aide de tous les membres du conseil, et sur mon soutien inconditionnel, ainsi que sur celui de l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de ce merveilleux édifice. Acteurs que je remercie pour leurs encouragements sans faille et l'intérêt porté à nos actions durant ces sept dernières années.

L'actualité des travaux est dominée cette année par la restauration du parvis de l'église, menée sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Vitry-le-François, avec un financement conjoint de la Ville et de l'Etat. Avec l'achèvement de ces travaux à la fin du mois, l'image de la collégiale va être fortement redorée, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir pour cette réalisation tant attendue. De son côté, votre association a pris en charge la rénovation du sas et de ses portes intérieures afin de compléter cette belle opération.

Pour les « Amis de la collégiale », l'année se terminera avec les travaux de restauration de la couverture de l'abside, point final à la mise hors d'eau de l'édifice. Parallèlement, l'étude sanitaire du bâtiment, confiée à l'architecte en chef des Monuments historiques, est en cours.

S'agissant de la restauration de la chapelle Saint-Jérôme, souhaitée par la DRAC Champagne-Ardenne, malgré les aides financières de l'Etat et de la Ville de Vitry-le-François, au vu des premiers devis, l'association n'est pas encore en mesure de financer ces travaux.

Notre visite culturelle annuelle, avec la société « Sciences et Arts », nous a conduit le 7 octobre à Langres. Une nouvelle découverte du patrimoine champardennais : riche et mis en valeur de façon exceptionnelle au sein d'une cité remarquable. Cette journée restera, j'en suis sûr, gravée dans toutes les mémoires des participants.

Je vous adresse, chers Amis, mes très cordiales salutations.

Yves BAUDIN

**N.B.** : Les adhérents n'ayant pas encore acquitté leur **cotisation 2010** trouveront à nouveau un bulletin d'adhésion joint à cette lettre afin de leur permettre de régulariser leur situation. Nous avons **encore** et **toujours** besoin de votre participation dans le but de poursuivre l'embellissement de **notre** collégiale. Nous ne serons jamais assez nombreux pour accomplir cette impressionnante tâche. Merci de votre soutien indispensable.

# *Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame*

Numéro 24 : janvier 2011

Chers amis,

Quel chemin parcouru depuis le 30 juin 2003, date de la constitution officielle de notre association. Rappelons-nous l'état de la collégiale, au point que des visiteurs se demandaient si l'édifice était encore dédié au culte !

Yves a souhaité se retirer de sa fonction. Chacun reconnaîtra sa compétence, son zèle et sa détermination. Entouré d'une équipe dévouée, soutenu dans ses activités, Yves a obtenu la prise de conscience de l'ensemble des parties concernées pour la rénovation de ce patrimoine exceptionnel.

J'ai accepté de prendre sa succession, dans l'esprit de continuer avec autant de persévérance que les circonstances l'exigeront. Je sais que le dévouement d'Yves et son expérience ne me feront pas défaut, car il y a lieu d'unir passé et présent pour promouvoir les réalisations de l'avenir.

2010 est derrière nous, mais les travaux en cours demeurent ! La restauration du parvis – qui n'est pas du ressort des amis de la collégiale – s'est heurtée à un hiver qui n'a pas attendu la date officielle, mais les quelques mètres carrés de passage qui font suite, du sas d'entrée jusqu'à l'intérieur, sont posés. Notons que quelques dalles situées au droit des chaises où prend place la chorale sont affaissées, et le décalage présente un danger de chute. La réfection de la toiture de l'abside a elle aussi pris du retard. La taille particulière des tuiles devant s'adapter à la courbure du toit explique ce retard. Il ne serait pas étonnant qu'en découvrant cette partie de toiture quelques surprises nous attendent au niveau de la charpente.



A la fin de ce mois de janvier, une rencontre, in situ, de la DRAC, de la municipalité, du doyen de la paroisse et de membres de notre association va permettre de finaliser la proposition d'aménagement de la zone d'information (entre le sas d'entrée et le premier pilier).

Nous attendons le rapport de l'étude de l'état sanitaire qui est en cours de relecture par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, M. Chatillon. La prise de connaissance du dossier nous promet de grandes soirées au coin du feu, car il nous est signalé comme étant volumineux !

L'assemblée générale est fixée, elle se tiendra mardi 29 mars, à 17h30. Bien entendu, chacun recevra la convocation en temps utile.

Enfin, le mois est déjà fort avancé, mais il est encore temps de vous souhaiter mes vœux de bonne et heureuse année. Je compte sur votre soutien, et je vous prie de croire, chers amis, en mes sincères salutations.

Le Président,

Gérard Fuss

# Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame

Numéro 25 : mai 2011

Chers amis,

Chacun a pu lire dans les pages de l'Union du 23 mars l'article intitulé « un chantier titanesque », relatant l'essentiel de l'étude préalable sur l'état de la façade de la collégiale. Cette étude doit être suivie d'une étude plus détaillée qui permettra de prendre les mesures concrètes : ce sera l'équivalent d'un avant-projet détaillé avant travaux. Mais d'ici-là, il faudra planter le décor : La mairie sera maître d'ouvrage. Les sommes en cause sont importantes, qui financera? par tiers, la Commune, la Région, l'État. N'envisageons pas l'installation des premiers échafaudages avant 2014...

Pour la suite des travaux « plus modestes » :

- l'aménagement du sas d'entrée : l'entreprise Gorka attend, comme nous, le dernier avis favorable de l'architecte des bâtiments de France.
- Dans la chapelle Saint-Vincent, le gisant « le Christ au sépulcre » a besoin d'un petit coup de jeune. La toile en fond de reliquaire sera remplacée par la même toile de velours qui a servi pour le banc d'œuvre.

Un prochain article dans l'Union sera consacré à la description de la collégiale, textes et photos devraient illustrer la page centrale du quotidien un dimanche, de manière à couvrir tout le territoire qu'il dessert. Un encart fera appel aux dons.

La saison estivale est toute proche, il y a lieu de s'organiser pour assurer **les permanences de l'été**. Lors du dernier conseil, nous avons trouvé judicieux de proposer une présence assurée par deux personnes, et de prévoir deux plages horaires consécutives dans la soirée : c'est-à-dire deux membres entre 13h30 et 15h30, puis deux membres de 15h30 à 17h30. Chacun pouvant bien sûr assurer l'ensemble d'une soirée. Nous espérons vivement votre réponse, auprès des membres cités en fin de cette lettre.

De même, des **visites guidées** seront proposées. Nous ne répondrons aux demandes que dans la limite de nos disponibilités... faites en sorte que chaque demandeur puisse être satisfait. À cet effet, un canevas sera rédigé pour aider le guide dans son accompagnement.

**Parrainage des chapelles** : Les douze chapelles avaient été attribuées à des membres pour leur entretien et mise en valeur. Un nombre croissant de chapelle n'ayant plus de titulaires, nous ferons désormais appel périodiquement au **volontariat** pour assurer ces prestations. Il s'agira de réunir un groupe de quelques membres pour nettoyer ensemble, un jour donné, une ou plusieurs chapelles selon le nombre de participants. Première application, mardi 24 mai, à partir de 9h30.

Avec mes très cordiales salutations,

Gérard Fuss.

Concernant les permanences de l'été ou/et les visites guidées, vous pouvez vous adresser au 03 26 73 87 64 (Gérard Fuss) ; 03 26 74 24 17 (Yves Baudin) ; 0326 74 07 68 (Françoise Paquis).

# *Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame*

Numéro 26 : octobre 2011

Chers amis,

Dans notre dernière lettre, nous faisons état d'une nouvelle étude à venir, indispensable et incontournable dans la continuité de la restauration de la collégiale : le **Projet Architectural et Technique**.

Lourde étude qui va approfondir les résultats de l'état sanitaire, en détaillant point par point toutes les interventions nécessaires. Son but est de déterminer les techniques adaptées pour établir le « cahier des charges ». Ensuite, ce sera l'étape des « appels d'offre » auprès des entreprises compétentes afin de choisir parmi celles-ci lors de « l'ouverture des plis ».

Comme nous vous l'avons laissé entendre, nous partons pour une longue marche, ingrate au vu des sommes nécessaires, invisibles au visiteur. Nous essayons de réduire le délai de cette action et nous avons eu, dernièrement, un entretien à ce sujet avec la Municipalité pour lui proposer que notre association prenne à son compte les trois premières étapes de ce « PAT ». Nous pourrions, de ce fait, gagner de 6 à 8 mois.

Nous avons, bien sûr, établi un plan de financement avec demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et la Ville ; nous avons également sollicité des associations de sauvegarde du patrimoine.

Le 15 juin dernier, madame Françoise Kunzé du journal « L'Union » nous a rendu visite. Celle-ci a rédigé un très bel article sur la collégiale et nos réalisations : textes et photos du « mag » (pages centrales de l'édition régionale du dimanche) furent très appréciés. Dans un futur proche, un nouveau passage ajoutera un bon de souscription.

La DRAC nous a adressé son accord pour réaliser le réaménagement de l'Information à l'entrée de l'église. La commande a donc pu être passée au menuisier et les panneaux de chêne, préparés en atelier, viennent d'être installés.

Nous allons faire repeindre la porte rue Dominé de verzet qui s'écaillait depuis déjà quelque temps.

Dans notre dernière lettre, nous faisons un nouvel appel aux bonnes volontés pour assurer les permanences estivales. Cela n'a pas suscité, hélas, de nouvelles vocations : nous sommes moins nombreux que les années passées. De ce fait, nous n'avons pu être présents tous les jours, et c'est dommage...

Il en est de même pour l'entretien des chapelles... Nous osons rappeler que nous comptons sur la bonne volonté de quelques personnes dès septembre. Octobre passe, le nettoyage est en panne. Nous proposons mardi 8 novembre à partir de 9h30 (premier mardi ouvré du mois). (En cas de non possibilité -un office par exemple- la séance serait reportée au lendemain.)

Il n'est pas possible d'assurer les obligations d'une association comme la nôtre à une dizaine de bénévoles.

Avec mes meilleures salutations,

Yves Baudin et Gérard Fuss

N.B. : Certains d'entre vous ont reçu un courriel d'Yves Baudin sollicitant une aide pour rentrer d'Afrique suite à une agression. Il n'est pour rien dans cette tentative d'escroquerie et vous prie de bien vouloir l'en excuser.



## *Lettre aux amis de la collégiale Notre-Dame*

Numéro 27 : janvier 2012

Chers amis,

Jetons un regard sur le passé : la première fois où est évoquée par l'architecte des bâtiments de France l'étude de l'état de la collégiale remonte au 4 février 2009 ; dans une lettre adressée au maire, ce dernier proposait une rencontre pour convenir de la suite à donner, appuyant sur le caractère remarquable de cet édifice. Aujourd'hui, le dernier numéro du « Mag Vitry-le-François » - le n° 12- accorde la page 15 entièrement à la rénovation. Il y est indiqué le pourquoi de la ceinture de barrières qui condamne l'entrée par le parvis : cette chute de pierre, fin octobre, qui eut le double effet d'une part de condamner l'entrée à peine rendue au passage, et d'autre part d'accélérer la prise de conscience de l'état de la façade, en particulier de la tour nord, tel que l'avait décrit l'architecte dans son rapport sommaire ! Les termes de la lettre n°26 d'octobre restent valables en tous points.

Le Mag reflète donc l'actualité, avec quelques compléments discutés mi-décembre concernant, en début d'année, la pose de filets de protection, l'élimination de pierres descellées, le scan de la façade en 3D. Dès lors, il sera possible d'accéder à la collégiale depuis le parvis. Il comporte aussi un encart invitant le lecteur à grossir les rangs des membres des amis de la collégiale, . . . et à être généreux. C'est ce dernier

point qui fera l'objet (déjà annoncé) du bon de souscription appuyé d'un article descriptif de la rénovation dans le journal l'Union.

Prochainement - fin de février ou début mars - des protections élimineront les accès à la tour sud que les pigeons avaient colonisée pour leurs affaires personnelles.

L'entretien des chapelles se poursuit. Plusieurs personnes de bonne volonté rejoignent désormais le groupe initial. Nous maintenons le premier mardi de chaque mois, à partir de 9h30, quitte à reporter au deuxième mardi au gré des circonstances. Ne soyez pas timides, grossissez encore les rangs. Merci.

L'importance des sommes en jeu pour la restauration incite à la prudence dans l'immédiat. Il est évident que dès que les circonstances le permettront, nos efforts se porteront sur la chapelle Saint Jérôme dont le mauvais état est préoccupant.

Notez : notre nouveau site Internet fonctionne : [collegiale-vitry.fr](http://collegiale-vitry.fr) ; ne vous en privez pas !

Avec mes meilleurs vœux et mes salutations,

Gérard Fuss

# Lettre aux amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 28 : juillet 2012

Chers amis,

Après six mois sans nouvelle, vous êtes en droit de vous demander si l'association ne vous a pas abandonnés. Neuf mois que la pierre est tombée de la tour nord. Et autant de temps que les vitryats, les touristes, les amis de la collégiale regardent les barrières qui protègent la végétation du paradis. Certes, on voit beaucoup moins de pigeons, mais rien de plus.

Pourtant, l'activité ne s'est pas ralentie, même si cela n'a pas été visible. Après l'étude de l'état sanitaire, financée par l'association, c'est l'étude préliminaire au lancement des appels d'offre auprès des entreprises que l'Architecte en Chef des Monuments Historiques vient de nous adresser. Ces études que nous avons prises en charge (18237,27€) ont permis de gagner plus d'un an sur le calendrier des interventions. Cela ne se voit pas, mais c'est efficace... Enfin, vous aurez une idée sur la durée des travaux, sachant qu'elle est estimée selon l'étude de l'architecte, monsieur Chatillon, à 4 ans pour 5 tranches de travaux, estimation qui souffrira inévitablement des retards... Pour clore ce chapitre : le coût de la première tranche, dite tranche ferme, des travaux (celle prioritaire de la tour nord) se monte, à 677 000 €. (L'ensemble des travaux se montant à 1.966.000 €)

Sécurisation de la façade : Dans le même temps, il fallait agir pour sécuriser le paradis. Rencontres et réunions avec la mairie et ses services techniques, qui ont pris contacts avec les entreprises pour affiner les devis (34.628 €), nous permettant de vous affirmer, après montage financier adéquat (20.000€ à la charge de l'association), que la sécurisation effective est en cours de commande auprès de l'entreprise. La mairie supporte la responsabilité du chantier, l'association n'en ayant ni les moyens, ni la vocation pour ce faire. La sécurisation consistera, en façade, à poser des filets de protection (donc de rendre l'accès de



l'église possible depuis le parvis), à contrôler l'état des pierres de l'édifice et à dévégétaliser.

Nous avons plus que jamais besoin de vous tous, de votre soutien, de vos amis. Il nous faut recruter pour réaliser cette ambition.

La chapelle Saint Jérôme. Il y a lieu dans un premier temps d'assécher les murs de la chapelle. Une entreprise de la région parisienne a l'expérience de ce travail. Nous attendons l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour un commencement envisagé en septembre.

Entretien des chapelles : d'un commun accord, l'entretien est suspendu en juillet et en août. Il reprendra mardi 4 septembre à partir de 9h30. N'hésitez pas à encourager le (trop) petit groupe des valeureux amis nettoyeurs. La seule chapelle n'ayant pas encore eu l'honneur de leur visite est celle de Saint Matthieu.

Monique Coulmy et Gérard Gaillet se proposent, comme les années précédentes, d'assurer la visite guidée de la collégiale le 15 août.

Pour terminer, veuillez noter la date du jeudi 20 septembre pour nous accompagner lors de notre visite culturelle de l'année à Troyes : visite guidée de l'exposition « Templiers, une histoire, notre trésor ».

Je vous adresse mes salutations et vous remercie de votre confiance,

Gérard Fuss.

# Lettre aux amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 29 : décembre 2012

Chers amis,

## Les travaux de la façade

Il y a un an, en façade, une pierre se détachait de l'édifice. Un an est passé, et pratiquement jour pour jour, s'est mise en place la sécurisation du parvis, dont le but est de garantir contre les chutes de pierres tout en rendant possible l'accès de la collégiale par les portails de façade. Les pierres ont été sondées, de manière à enlever celles qui auraient été instables. La végétation est arrachée. Comme nous l'annoncions dans la lettre précédente le coût de l'opération s'élève à 34 628 €, dont 20 000 pris en charge par les amis de la collégiale. C'est peu de chose au regard de ce qui constitue les grands travaux, mais déjà la façade prend un aspect présentable. Les filets de protection, dans l'esprit de chacun, appellent une suite. Celle-ci tardera encore le temps de finaliser la tranche ferme des travaux, celle qui concerne la restauration de la façade.

Entre temps, le 24 septembre, Elsa Ricaud, architecte du Patrimoine et auteur de l'étude, avait présenté et commenté les travaux indispensables et leur chronologie au cours d'une séance du Bureau municipal, présidée par le maire, en présence de membres de l'association. L'ensemble des travaux est évalué à 1 966 000 €, réparti sur cinq ans. Désormais, le financement devient la priorité, tant pour l'association que pour la municipalité. À cet effet, les Amis de la collégiale prennent contact avec la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine à Reims, en vue de lancer une souscription nationale.

Cet appel national ne nous dispense pas de recruter localement parmi nos connaissances : nous venons de faire un grand pas avec un commencement de réalisation en façade, et l'implication de notre municipalité.

La chapelle Saint Jérôme. Il y a lieu dans un premier temps d'assécher les murs de la chapelle. Une entreprise de la région parisienne a l'expérience de

ce travail. Son représentant est venu prendre connaissance du site et de son état. Un devis d'assèchement est attendu. Vraisemblablement, la pierre est humide en profondeur, et jusqu'à la voûte de la chapelle, puisqu'il ne s'agit pas d'effet de capillarité, mais de ruissellement depuis la toiture. La Direction Régionale des Affaires Culturelles n'a pas à ce jour donné son avis à ce sujet.

Le 15 août, Monique Coulmy et Gérard Gaillet ont assuré la visite guidée de la collégiale

Entretien des chapelles : l'entretien avait été suspendu en juillet et en août. Il a repris mardi 4 septembre et se poursuit régulièrement les premiers mardis du mois, à partir de 9h30. En novembre, l'association s'est dotée d'un aspirateur. Ainsi l'ensemble des chapelles a été dépoussiéré. Désormais, nous assurons un entretien courant et plus complet (grilles, boiseries). Néanmoins, l'équipe active déplore le peu de mobilisation des membres des Amis à cette opération...

Pour terminer, notons la grande satisfaction des participants à la sortie du 20 septembre à Troyes. Renouvelons nos remerciements par cette lettre à Arnauld Baudin pour son excellente présentation de la visite guidée de l'exposition « Templiers, une histoire, notre trésor », merci aussi aux guides qui nous ont commenté l'exposition de St Julien-les-Villas : « la lune est sous mes pieds », et le diaporama de la tapisserie de l'Apocalypse du château d'Angers.

Les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013.

Gérard Fuss.

**NB** : un bulletin d'adhésion 2012 est joint pour les retardataires.

# *Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame*

*Numéro 30 : Février 2014*

*Chers amis,*

*Une bonne nouvelle en ce début d'année avec les travaux de restauration de la chapelle Saint Jérôme qui ont commencé le 13 janvier pour une durée de trois mois. Nous en parlions depuis longtemps : après de nombreuses démarches indispensables tout au long de ces trois dernières années, nous voici enfin parvenus à la phase de réalisation. L'inauguration devrait avoir lieu avant les fêtes de Pâques.*

*Il reste cependant beaucoup à faire : 8 chapelles ! Chacune avec son degré d'urgence, sa spécificité, ses difficultés. Nous avons toujours besoin de vous, il nous faut encore et toujours convaincre nos proches, notre entourage à venir nous rejoindre ; invitons-les à notre prochaine Assemblée Générale.*

*L'année écoulée, nous avons accueilli dans notre Collégiale de nombreux visiteurs (personnalités, journalistes,...) toujours à la recherche de financement, mais aussi dans le but de nous faire mieux connaître. Et tous ceux qui entraient pour la première fois dans l'église ont été impressionnés par sa majestueuse simplicité et son incomparable beauté. Vous pouvez en être fiers, nous, nous le sommes !*

*La date de notre Assemblée Générale Ordinaire est fixée au Mardi 4 Mars 2014. Nous vous y attendons nombreux pour partager ces moments de rencontre et d'échange d'idées, pour vous informer. À cette occasion nous souhaiterions vivement recevoir vos cotisations, vous n'imaginez pas comme cela simplifierait la tâche de notre trésorier et de votre association pour la réalisation de nos projets.*

*Croyez, chers Amis, en l'expression de nos sentiments dévoués.*

*Yves Baudin*

# Lettre aux Amis de la collégiale Notre-Dame

Numéro 31 : juillet 2014

Chers amis,

Début d'une année exceptionnelle par le chantier de restauration de la chapelle saint Jérôme. Ces six premiers mois ont été très actifs : début des travaux le 13 janvier par la société Socra de Périgueux pour nettoyer, sculpter, badigeonner le retable en pierre et l'ensemble de la chapelle. Ensuite sont intervenus JP Gorka (menuisier), M Rigaud (peintre), M Fèvre (vitrail). La touche finale fut apportée par P Moliterni (orfèvre), qui a redoré gracieusement les deux décors floraux qui reposent à nouveau sur l'autel. L'association, maître d'ouvrage délégué, a bénéficié tout au long du chantier des conseils de Mme Isabelle Loutrel, Conservatrice à la DRAC et de l'assistance de Mlle Elise Quantin du cabinet Chatillon, maître d'œuvre de l'opération

L'inauguration s'est tenue le 18 mai dernier où il me fut agréable de féliciter et remercier l'ensemble de cette équipe pour la qualité exceptionnelle du travail réalisé. Cela se passait lors des « Heures de la collégiale », une première que nous souhaitons voir se renouveler annuellement, idée d'Alain Boulant qui a dirigé un splendide concert pour clore cette journée.

Ne croyez surtout pas que depuis l'on s'ennuie, nous sommes passés inévitablement aux restaurations suivantes, toutes aussi indispensables et urgentes...

La chapelle sainte Geneviève est en cours d'étude diagnostic, et nous espérons pouvoir également restaurer les toiles du retable de la chapelle saint Matthieu dont l'état de dégradation est plus que préoccupant. Nous envisageons d'installer des sanitaires corrects à la sacristie, ceux existant ne pouvant se décrire. Mais nos finances ne nous le permettent pas encore, après saint Jérôme, le compte bancaire de l'association est au plus bas.

Les Amis à jours de leur cotisation trouveront leur reçu dans ce courrier. Nous remercions les autres pour la mise à jour la plus rapide possible de leur situation.

*Nous allons éditer à la fin de l'année le n°2 du « Cahiers de la collégiale » qui, nous l'espérons, devrait recevoir le même accueil que le précédent. Ce dernier vous a été adressé gratuitement l'an dernier à l'occasion des 10 ans de l'association, cette année il vous sera demandée, pour l'obtenir, une participation de 4 ou 5 €. Nous n'avons pas encore le devis de l'imprimeur. Vous pouvez dès à présent le retenir pour une expédition plus rapide : soit par courrier au 4, rue du Perthois – 51300 Norrois, soit par courriel [francoise.paquis@sfr.fr](mailto:francoise.paquis@sfr.fr)*

*Nous vous souhaitons à tous de passer de bonnes vacances, de découvrir des monuments aussi beaux que le nôtre, et nous nous retrouvons à la rentrée.*

*Amicalement vôtre.*

*Yves Baudin*